

**PROTECTGUARD® CE****SPÉCIAL BÉTON**

LA PROTECTION DES BÉTONS CONTRE L'EAU, L'HUILE, LES SALISSURES, LES GRAFFITIS, LES CHLORURES ET LA CORROSION. CONFORME NORME EN 1504-2 : 2004.

- ✓ **PROTECTION CONTRE L'EAU, L'HUILE ET LES SALISSURES**
- ✓ **PROTECTION CONTRE LES CHLORURES, LA CORROSION ET LA CARBONATATION**
- ✓ **EFFICACITÉ 10 ANS**
- ✓ **NE FORME PAS DE FILM, LAISSE RESPIRER LE SUPPORT**
- ✓ **INVISIBLE**
- ✓ **FAÇADES, MURS ET SOLS**
- ✓ **EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR**

DESCRIPTION

ProtectGuard® CE Spécial Béton est le produit de référence pour protéger les bétons utilisés dans le bâtiment.

ProtectGuard® CE Spécial Béton protège durablement tous les bétons contre l'eau, les chlorures, la corrosion et la carbonatation. Il prévient également les principales causes de dégradations comme la pollution atmosphérique, les salissures grasses, les infiltrations, les graffitis... Il retarde le vieillissement du support et facilite son entretien.

ProtectGuard® CE Spécial Béton est un produit d'imprégnation, non filmogène, le support reste ainsi perméable à l'air et à la vapeur d'eau. Totalement incolore après application, il ne modifie ni l'aspect, ni la nature du support traité. De plus, il résiste parfaitement aux UV et ne jaunit pas dans le temps.

ProtectGuard® CE Spécial Béton est un produit de protection des bétons bénéficiant du marquage CE, conforme aux exigences de la norme NF EN 1504-2, permettant de répondre à toutes les demandes de protection des structures en béton.

UTILISATION

ProtectGuard® CE Spécial Béton est un seul et même produit pour le traitement des façades, des murs et des sols neufs ou en rénovation. Il s'utilise en extérieur ou intérieur, sans restriction, sur tous types de bétons.

NATURE CHIMIQUE

- Copolymère acrylique fluoré et alkylacoxysilane.

AVANTAGES ET CARACTÉRISTIQUES

- Protège de l'eau, des salissures et des liquides gras.
- Protège contre les chlorures, la carbonatation et la corrosion.
- Propriété anti-graffiti permanente.
- Efficacité 10 ans.
- Limite la formation des efflorescences.
- Fort pouvoir de pénétration et effet perlant.
- Limite la formation des mousses et lichens et l'encrassement dû à la pollution.
- Facilite le nettoyage.
- Empêche les dégradations dues au gel / dégel.
- Non filmogène, laisse respirer le support.
- Résiste aux UV, ne jaunit pas.
- Prêt à l'emploi.

CONDITIONNEMENT

Conditionnements de 5 et 25 litres.

DONNÉES TECHNIQUES

Etat physique à 20 °C	: Liquide
Couleur	: Incolore
Odeur	: Faible
pH	: Non applicable
Densité	: 0.9 ± 0.02
Solubilité dans l'eau [vol/vol]	: Insoluble
Point d'éclair [°C]	: > 63°C
COV	: < 430 g/l*

DECLARATION DE PERFORMANCE


GUARD INDUSTRIE: 7 rue Gutenberg - 93108 Montreuil Cedex - France 13
EN 1504-2 ProtectGuard® CE Spécial Béton Impregnation hydrophobe Conditions de stockage: - 10 °C à + 40 °C; L'emballage doit être tenu hermétiquement scellé et protégé de l'humidité; Durée de conservation en emballage fermé: 12 mois
Profondeur de pénétration: Classe II: ≥ 10 mm
Absorption d'eau et résistance aux alcalis: Coefficient d'absorption < 7,5 % par rapport au témoin non traité Le coefficient d'absorption < 10% après immersion dans une solution alcaline
Vitesse de séchage d'impregnation hydrophobe: Classe II: > 10 %
Substances dangereuses: Conforme au 5.3

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Appliquer le produit sur une surface propre, dépoussiérée, dégraissée et sèche. Pour enlever les taches et les traces de pollution utiliser **Décap'Façades Guard®** et pour les traces d'efflorescences, de laitances ou les voiles de ciment utiliser **Décap'Laitances Guard® Écologique**.
- Rincer soigneusement jusqu'à ce que la surface soit exempte de toute trace du nettoyant. Attendre que la surface soit **parfaitement sèche** avant l'application de **ProtectGuard® CE Spécial Béton**.

Application :

- Utiliser le produit à l'état pur: ne pas diluer.
- Bien secouer l'emballage avant utilisation et procéder à un essai préalable.
- Appliquer le produit à saturation en une couche ou en deux couches «mouillé sur mouillé».
- Ne pas surcharger le support.
- La surface doit être protégée pendant 24 heures (pluie, graisses...).
- Efficacité optimale du produit obtenue après 7 jours.

OUTILS D'APPLICATION

- Appliquer au pulvérisateur basse pression à joint Viton, au pulvérisateur airless, au rouleau ou au pinceau. Porter un masque de protection respiratoire de type ABEK, en particulier en cas d'application par pulvérisation.



* Calculé suivant les données des substances.

ENTRETIEN

- Les taches domestiques peuvent être nettoyées à l'eau claire ou à l'aide d'un nettoyant à pH neutre.
- Les graffitis peuvent être éliminés à l'aide du nettoyant **Graffi-Guard® 2030 Écologique**.

CONSOMMATION

La consommation dépend de la porosité du matériau. Les valeurs ci-dessous sont données à titre indicatif :

90 à 170 g/m².

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

- Nettoyer les outils et les équipements utilisés avec un solvant immédiatement après emploi.

STOCKAGE

- Stocker dans un endroit sec à une température comprise entre -10°C et 40°C.
- Conservation : 12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert.

RECOMMANDATIONS

- Nous recommandons l'application du produit sur un béton de plus de 28 jours ou avec un taux d'humidité inférieure à 5%. Pour d'autres applications nous consulter et toujours faire un essai préalable.
- Toujours manipuler le produit dans un espace aéré.
- Pour une protection efficace, **ProtectGuard® CE Spécial Béton** doit être agité et utilisé impérativement lorsque la température des supports est comprise entre 5°C et 30°C.
- Ne pas appliquer par temps de pluie ou de très forte chaleur. Température de l'air comprise entre 5°C et 30°C.
- Ne pas diluer ou mélanger avec un autre produit
- Sur certains bétons, le produit peut légèrement accentuer la couleur (procéder à un essai préalable).

SANTÉ / SÉCURITÉ

- Protection respiratoire : Ne pas respirer le produit. Porter un masque de type ABEK.
- Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc fluoré.
- Protection de la peau : Porter des vêtements de protection appropriés.
- Protection des yeux : Porter des lunettes de protection hermétiques (réf norme EN 166).
- En cas d'ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Contacter un médecin ou un spécialiste.

PRODUIT À USAGE UNIQUEMENT PROFESSIONNEL

ASSISTANCE TECHNIQUE

GUARD INDUSTRIE

7 rue Gutenberg • 93100 MONTREUIL • FRANCE
Tél: +33 (0)1.55.86.17.60 • Fax: +33 (0)1.48.58.16.89

E-mail : info@guardindustrie.com • www.guardindustrie.com

Important: Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. La société Guard Industrie garantit la qualité de ses produits mais décline expressément toute responsabilité en cas de non respect par l'utilisateur des préconisations et conditions d'utilisation desdits produits, notamment mais non exclusivement en cas de défaut d'application, d'application par un personnel non qualifié, d'utilisation de produits non compatibles avec les produits de la société Guard Industrie ou de mauvaises conditions météorologiques. Pour plus d'informations, reportez-vous à la fiche de données de sécurité.

Consultez la dernière mise à jour de notre fiche technique disponible sur notre site internet www.guardindustrie.com

Date de mise à jour : 29/05/2019

Fabriqué en France

